

# Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

**Nom:** Sojitz family

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP05 - Eau potable

**Numéro de l'autorisation:** BE2023-0010-00-00

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0030076-0000

## Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	4
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	4
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>Meta SPC 1</b>	5
2. Composition du méta-RCP	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	5
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	6
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	15
6. Autres informations	16
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	16
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>meta SPC 2</b>	19
2. Composition du méta-RCP	19
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	20
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	21
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	24
6. Autres informations	25
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	26
1. Informations administratives sur le méta-RCP - <b>meta SPC 3</b>	27
2. Composition du méta-RCP	27
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	28
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	29
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	35
6. Autres informations	36
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	36

## Partie 1. - Premier niveau d'information

### 1. Informations administratives

#### 1.1. Nom

Sojitz family

#### 1.2. Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP05 - Eau potable

#### 1.3. Titulaire de l'autorisation

##### Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Sojitz Europe GmbH
Adresse	Schirmerstr. 76 40211 Dusseldorf Allemagne

##### Numéro de l'autorisation

BE2023-0010-00-00

##### Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0030076-0000

##### Date de l'autorisation

18/11/2022

##### Date d'expiration de l'autorisation

17/11/2032

#### 1.4. Fabricant(s) des produits biocides

##### Nom du fabricant

Hubei Xingrui

##### Adresse du fabricant

29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

##### Emplacement des sites de fabrication

Hubei Xingrui - 29 Changjiang road, Xiaoting - Yichang Chine

**Nom du fabricant**

Hubei Xingrui

**Adresse du fabricant**

NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine

**Emplacement des sites de fabrication**

NO. 66-2 Xiating Road Xiaoting Dist Yichang Chine

**Nom du fabricant**

Haixing Eno Chemical Co., Ltd.

**Adresse du fabricant**

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

**Emplacement des sites de fabrication**

Haixing Economic Development Area, Haixing County - Hebei Province Chine

**Nom du fabricant**

Sinopec Jiangnan Salt & Chemical Complex

**Adresse du fabricant**

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Qianjiang city - Hubei Province Chine

**Emplacement des sites de fabrication**

No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town, Qianjiang city - Hubei Province Chine

**Nom du fabricant**

Tohoku Tosoh Chemical Co., LTD

**Adresse du fabricant**

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

**Emplacement des sites de fabrication**

1-4-16, Ohama Yamagata 998-0064 Sakata City Japon

**Nom du fabricant**

Shanghai Huan Ning Co.,LTD

**Adresse du fabricant**

No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine

**Emplacement des sites de fabrication**

No. 1111-10, Jinzhang branch Road, Qianwei Town, Jinshan District - Shanghai City Chine

**Nom du fabricant**

Shanghai Kangda Disinfectant Plant.

**Adresse du fabricant**

No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

**Emplacement des sites de fabrication**

No. 6825 Puwei Road, Zhelin Town, Fengxian District - Shanghai City Chine

<b>Nom du fabricant</b>	Nankai Chemical Industry Co., Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	1-12-19 Minamihorie, Nishi-ku 550-0015 Osaka Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	4-10-1, Sanbashidori, Kochi-shi 780-8010 Kochi Japon

#### 1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
<b>Nom du fabricant</b>	SOJITZ Europe GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	25 rue Louis le Grand 75002 Paris France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Hubei Xingrui Chemical Co, Ltd, 29 Changjiang road, Xiaoting and NO. 66-2 Xiating road, Xiaoting Dist, - Yichang Chine

<b>Substance active</b>	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
<b>Nom du fabricant</b>	REACH24H Consulting Group (Acting for Haixing Eno Chemical Co., Ltd. (Chine))
<b>Adresse du fabricant</b>	Paramount Court, Corrig Road, Sandyford - Dublin 18 Irlande
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Haixing Economic Development Area 061200 Haixing County (Hebei Province) Chine

<b>Substance active</b>	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
<b>Nom du fabricant</b>	Sinopec Europa GmbH
<b>Adresse du fabricant</b>	Friedrich-Ebert-Anlage 49 60308 Frankfurt am Main Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	No. 8, Hongqi Road, Wangchang Town - Qianjiang city (Hubei Province) Chine

<b>Substance active</b>	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
<b>Nom du fabricant</b>	TOSOH Europe BV (Acting for TOHOKU TOSOH Chemical Co Ltd)
<b>Adresse du fabricant</b>	Amstelplein 1 1096 HA Amsterdam Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	4-16, 1-Chome, Ohama 998-0064 Sakata City (Yamagata Prefecture) Japon
<b>Substance active</b>	1843 - Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium
<b>Nom du fabricant</b>	Chemoform AG (Acting for Nankai Chemical CO., LTD. (Japan))
<b>Adresse du fabricant</b>	Heinrich-Otto-Straße 28 73240 Wendlingen am Neckar Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Nankai Chemical, Tosa Factory, 4-10-1, Sanbashi-dori - Kochi-city (Kochi prefecture) Japon

## 2. Composition et formulation de la famille de produits

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			64,3 - 65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100

### 2.2. Type(s) de formulation

SG - Granulés hydrosolubles & ST - Tablettes hydrosolubles
SG - Granulés hydrosolubles ST - Tablettes hydrosolubles BR - Briquettes hydrosolubles

## Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

# 1. Informations administratives sur le méta-RCP

## 1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta SPC 1

## 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

## 1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

# 2. Composition du méta-RCP

## 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			64,3 - 65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100

## 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SG - Granulés hydrosolubles & ST - Tablettes hydrosolubles

# 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Très toxique pour les organismes aquatiques.

## Conseils de prudence

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Ne pas respirer les .

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie:Utiliser pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection des eaux usées

#### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée**

-

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique:  
Nom commun: Bactérie  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Intérieur  
Extérieur  
  
Les produits sont ajoutés au bassin de traitement primaire de la station d'épuration ou au flux de ses effluents pour désinfecter les eaux usées.  
  
La désinfection peut être effectuée de façon régulière ou ponctuelle. L'eau est retenue dans un tampon ou un bassin après traitement, avant d'être rejetée dans les eaux de surface.

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Verser  
Description détaillée:  
  
Les produits sont versés manuellement par l'opérateur dans une station d'épuration non automatisée.  
  
Méthode d'application: injection  
Description détaillée:  
Les produits sont d'abord dissous dans l'eau et la solution obtenue est injectée dans le système via un système automatisé. Une solution de chlore est injectée dans le bassin de traitement pour traiter les eaux usées dans la station d'épuration.

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 7,1 mg/L de chlore  
Dilution (%): -  
Nombre et fréquence des applications:  
7,1 mg/L chlore actif avec une durée de rétention de 30 minutes  
  
Taux d'application: 7,1 mg/L  
Dilution (%):  
Nombre et fréquence des applications:  
7,1 mg/L chlore actif avec une durée de rétention de 30 minutes

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).  
- Bidon en HDPE (1 kg).  
  
- Jerrican en PP (4 kg).  
  
- Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Réduire les concentrations résiduelles en chlore actif par filtration au charbon actif ou par addition d'agents réducteurs (ex.: acide ascorbique ou ascorbate de sodium) avant rejet de l'effluent dans les eaux de surface. Les effluents traités peuvent également être stockés dans un bassin tampon de rétention après désinfection. Un suivi régulier de la qualité de l'effluent est requis afin d'assurer sa conformité aux normes de qualité considérant les différentes réglementations en vigueur ie, Directive 2006/44/CE.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des piscines (publiques et privées): traitement choc contre les micro-organismes - Professionnels

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Les produits sont ajoutés aux piscines publiques/privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes. Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Versement ou Injection via système doseur Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:  Bactéries, virus: 10 mg/L de chlore actif (temps de contact 10 min)
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg).  - Jerrican en PP (4 kg).  - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement choc sans système de dosage:
  - Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En cas de vent, pré-dissoudre la quantité de granulés nécessaire au traitement dans l'eau d'un seau à une concentration maximale de 40g/L.
  - Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Il est interdit de déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas autoriser l'accès à la piscine tant que la concentration n'est pas revenue à 1,4 mg/l de chlore disponible pour les piscines ou à la limite nationale de concentration de chlore.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.3 Description de l'utilisation

**Utilisation 3 - Désinfection des piscines (publiques et privées): traitement choc contre les algues - Professionnels**

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Algue verte Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Les produits sont ajoutés aux piscines publiques/privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajouté dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (e.g. en fonction de la turbidité). Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Versement ou Injection via un système doseur Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 10 – 15 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 10 – 15 mg/L de chlore actif  Délai d'action: 48H
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg).  - Jerrican en PP (4 kg). - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Recommandation d'usage :
  - 10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte ( $10^4$  CFU/mL)
  - 15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte ( $10^5$  CFU/mL)
  - Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg/L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg/L peut être ajoutée.
- Traitement choc sans système de dosage :
  - Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.
  - Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Il est interdit de déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs
- Ne pas autoriser l'accès à la piscine tant que la concentration n'est pas revenue à 1,4 mg/l de chlore disponible pour les piscines ou à la limite nationale concentration de chlore.

### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 4.4 Description de l'utilisation

### Utilisation 4 - Désinfection des piscines (publiques et privées): Flux continu - Professionnels

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Algue verte Stade de développement: Pas de donnée</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Les produits sont ajoutés en flux continu aux piscines publiques/privées liées à un système de traitement des eaux. Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Système doseur automatique ou application manuelle</p> <p>Description détaillée: -</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agent stabilisant)</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Bactéries, virus et algues, avec un taux d'application de 1,4 mg de chlore actif/L (sans agent stabilisant)</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).</p> <p>- Bidon en HDPE (1 kg).</p> <p>- Jerrican en PP (4 kg).</p> <p>- Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).</p>

#### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage :
  - maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg/L.
- Traitement périodique sans système de dosage :
  - Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.
  - Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche

#### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Il est interdit de déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surface.
- Pour l'application de la solution de granulés ou tablettes pré-dissoutes (application manuelle), porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection ou une visière, une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.

#### 4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.

Donnez à boire à la personne exposée, si elle est capable de se désaltérer. Ne PAS faire vomir. Appelez le 112/ambulance pour une assistance médicale.

- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

#### 6. Autres informations

-

#### 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

##### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

**Nom commercial**

HYPOMEN PROFESSIONAL	Marché: BE
Hyostar Granular	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030076-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

**Nom commercial**

HYPOMEN PROFESSIONAL TABLETS	Marché: BE
Hyostar Tablets 20	Marché: BE
Hyostar Tablets 200	Marché: BE
<b>Numéro de l'autorisation</b>  (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)	BE-0030076-0002 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65

Calcium hypochlorite	Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100
----------------------	----------------------	-----------	-----------	-----

**Nom commercial**

HYPOMEN PROFESSIONAL WITH ANTI-SCALE	Marché: BE
Hyostar Granular Plus	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

BE-0030076-0003 1-1
---------------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			64,3

Calcium hypochlorite	Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99
----------------------	----------------------	-----------	-----------	----

**Nom commercial**

HYPOMEN PROFESSIONAL TABLETS WITH ANTI-SCALE	Marché: BE
Hyostar Tablets 20 Plus	Marché: BE
Hyostar Tablets 200 Plus	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)

BE-0030076-0004 1-1
---------------------

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			64,3
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99

## 1. Informations administratives sur le méta-RCP

### 1.1. Identificateur du méta-RCP

meta SPC 2

### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

### 1.3 Type(s) de produit

TP05 - Eau potable

## 2. Composition du méta-RCP

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65 - 65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100 - 100

## 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

SG - Granulés hydrosolubles & ST - Tablettes hydrosolubles

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Très toxique pour les organismes aquatiques.  
Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
Ne pas respirer les .  
Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..  
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
En cas d'incendie:Utiliser pour l'extinction.  
Recueillir le produit répandu.  
Garder sous clef.  
Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur  
Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales / régionales /

nationales en vigueur

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfections de l'eau potable dans les usines de traitement d'eau potable

<b>Type de produit</b>	TP05 - Eau potable
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Désinfection de l'eau au cours du traitement de l'eau potable dans les usines de distribution d'eau potable, pendant le transport entre les fournisseurs d'eau potable et avant la distribution dans (une partie) du système de canalisations communales (désinfection primaire).  Les produits peuvent également être ajoutés aux eaux précédemment traitées présentes dans le réseau de distribution publique par les fournisseurs en eau potable, afin d'assurer qu'un taux résiduel en désinfectant soit maintenu à travers le système (désinfection secondaire).  Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Injection Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 0.5 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg).  - Jerrican en PP (4 kg).

- Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Systèmes collectifs d'eau potable

<b>Type de produit</b>	TP05 - Eau potable
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactérie (incluant Legionella spp) Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Les produits sont injectés dans les canalisations pour désinfecter l'eau potable.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Injection Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 1 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement continu
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg). - Bidon en HDPE (1 kg).  - Jerrican en PP (4 kg).  - Seau en PP (1-2-3-4-5-10-25-40-45 kg), en PP/PE (10-25-40-45 kg), en HDPE (10-25-40-45 kg).

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Les limites de concentration en chlore dans l'eau potable définies dans la réglementation nationale doivent être respectées le cas échéant.

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

### **5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Porter une combinaison (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes pendant les phases de mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) et de post-application (maintenance, contact avec le produit solide)
- Porter un équipement de protection respiratoire anti poussière avec un facteur de protection assigné de minimum 20 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) durant la manipulation du produit lors du mélange/chargement (emballage de taille supérieure à 10kg) (utilisateur et personne présente).
- Les équipements de protection ne sont pas nécessaires pour le mélange/chargement du produit avec un emballage de taille inférieure ou égale à 10kg avec l'utilisation d'un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Le grand public ne doit pas être présent durant la phase de mélange/chargement.

- Pour les denrées alimentaires, assurez-vous que la concentration de chlorate présente dans les aliments ne dépasse pas les LMR fixées par la Commission européenne (règlement (UE) 2020/749).
- S'assurer que la concentration de chlore dans l'eau potable ne dépasse pas la limite nationale de chlore avant la consommation.
- Veiller à ce que la concentration de chlorate présente dans l'eau potable ne dépasse pas les valeurs paramétriques fixées dans la directive 2020/2184.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.

Donnez à boire à la personne exposée, si elle est capable de se désaltérer. Ne PAS faire vomir. Appelez le 112/ambulance pour une assistance médicale.

- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Durée de conservation : 20 mois.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Stocker dans un endroit sec.

## **6. Autres informations**

--

## 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

<b>Nom commercial</b>	HYPOMEN WATER	Marché: BE
	Hypostar Granular AQ	Marché: BE
<b>Numéro de l'autorisation</b> <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0030076-0005 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

<b>Nom commercial</b>	HYPOMEN WATER TABLETS	Marché: BE
	Hypostar Tablets 20 AQ	Marché: BE
	Hypostar Tablets 200 AQ	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030076-0006 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

## 1. Informations administratives sur le méta-RCP

### 1.1. Identificateur du méta-RCP

meta SPC 3

### 1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

### 1.3 Type(s) de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

## 2. Composition du méta-RCP

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			64,3 - 65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99 - 100

## 2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

### Formulation(s)

SG - Granulés hydrosolubles ST - Tablettes hydrosolubles BR - Briquettes hydrosolubles

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

### Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).  
 Corrosif pour les voies respiratoires.

### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 Tenir hors de portée des enfants.  
 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 Ne pas respirer les .  
 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..  
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une

position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales / régionales / nationales en vigueur

## 4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection des piscines (privées): Traitement choc contre les micro-organismes

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Bactérie Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les micro-organismes. Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Versement ou Injection via un système doseur Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 10 mg/L de chlore actif Dilution (%): -

	<p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Bactéries et virus: 10 mg/L de chlore actif (temps de contact de 10 min)</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Grand public (non professionnel)</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).  - Bidon en HDPE (1 kg).</p> <p>- Jerrican en PP (4 kg).</p> <p>- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).</p> <p>Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>- Traitement choc sans système de dosage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.</li> <li>• Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.</li> </ul>
---

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs</li> <li>- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L) ou à la dose limite nationale de chlore.</li> </ul>
--

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**4.2 Description de l'utilisation**

**Utilisation 2 - Désinfection des piscines (privées) : Traitement choc contre les algues**

<b>Type de produit</b>	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Extérieur  Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement choc contre les algues vertes. La dose d'application du produit ajoutée dans la piscine dépend de la qualité de l'eau (ex. en fonction de la turbidité). Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Versement ou Injection via un système doseur Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 10 - 15 mg/L de chlore actif Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:

	Délai d'action: 48H
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).</li> <li>- Bidon en HDPE (1 kg).</li> <li>- Jerrican en PP (4 kg).</li> <li>- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).</li> </ul> <p>Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel</p>

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>- Recommandation d'usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 mg/L de chlore actif pour une eau modérément verte (<math>10^4</math> CFU/mL)</li> <li>• 15 mg/L de chlore actif pour une eau très verte (<math>10^5</math> CFU/mL)</li> <li>• Si le niveau de contamination et / ou la charge organique est / sont inconnus, le traitement pourrait être réalisé en deux temps: si une première dose de 10 mg/L n'est pas suffisante pour atteindre une eau visuellement satisfaisante dans les 48 h, une deuxième dose de 5 mg/L peut être ajoutée.</li> </ul> <p>- Traitement choc sans système de dosage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.</li> <li>• Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.</li> </ul>
--

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<p>- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs</p> <p>- Ne pas permettre la ré-entrée dans la piscine avant que la concentration en chlore actif ne revienne à la dose continue (1,4 mg/L) ou à la doser limite nationale de chlore.</p>
--

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Désinfection des piscines (privées): flux continu

##### Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Les produits sont ajoutés aux piscines privées reliées à un réseau d'eaux usées comme traitement en flux continu.  
Les piscines qui ne sont pas reliées à un système d'égouts ne sont pas traitées par ce dossier.

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:  
Nom commun: Bactérie  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:  
Nom commun: Virus  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique:  
Nom commun: Algues vertes  
Stade de développement: Pas de donnée

##### Domaine d'utilisation

Intérieur  
Extérieur

-

##### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système de dosage automatique ou versement ou application manuelle

	Description détaillée: -
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 1,4 mg de chlore actif/L (sans agents stabilisant) Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteille en HDPE (1-2 kg), en PP (2-3.3-4 kg).</li> <li>- Bidon en HDPE (1 kg).</li> <li>- Jerrican en PP (4 kg).</li> <li>- Seau en PP/PE (2-5-10 kg), en PP (1-2-3-4-5-10 kg), en HDPE (10 kg).</li> </ul> <p>Comme les produits sont classés corrosifs H314, un bouchon sécurité enfant et un sigle tactile sont requis pour les emballages des produits à usage non professionnel</p>

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement périodique avec des tablettes ou des granulés et système de dosage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir en permanence un taux de chlore actif à 1,4 mg / L.</li> </ul> </li> <li>- Traitement périodique sans système de dosage : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Granulés : ajouter directement dans le skimmer ou répartir sur toute la piscine, filtration en marche. En conditions venteuses, pré-dissoudre la quantité de granules nécessaire au traitement dans un seau avec de l'eau à une concentration maximale de 40 g/L.</li> <li>• Tablettes : ajouter directement dans le skimmer, filtration en marche.</li> </ul> </li> </ul>
---

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer le traitement en l'absence de baigneurs jusqu'à la complète dissolution du produit en cas de versement manuel.</li> </ul>
--

### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Le traitement doit être effectué à un pH compris entre 6.8 et 7.4
- Le titulaire de l'autorisation doit faire figurer clairement sur l'étiquette les doses d'emploi et l'application du produit (dilution, quantité à ajouter dans la piscine, etc.) afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Utiliser ce produit exclusivement pour traiter l'eau des piscines reliées à un réseau d'eaux usées. Ne pas déverser l'eau des piscines directement dans les eaux de surfaces
- Produits granulés et tablettes : utiliser un outil avec une poignée (comme une cuillère ou une pince) pour transférer le produit. Cet outil doit être fourni avec l'emballage et ne doit pas être au contact du produit (il ne doit pas être stocké à l'intérieur de l'emballage). Le transvasement doit être évité.
- Attendre la complète dissolution du produit avant de toucher le système doseur, le skimmer ou le réservoir.
- Eviter les éclaboussures durant le mélange et chargement et l'application du produit pré-dissout dans le seau.
- Se laver les mains après utilisation du produit
- Eviter le contact avec les yeux et la peau

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant

réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

Informations au personnel de santé / au médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.

Donnez à boire à la personne exposée, si elle est capable de se désaltérer. Ne PAS faire vomir. Appelez le 112/ambulance pour une assistance médicale.

- En cas d'inhalation de poussières : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.

- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 20 mois.

- Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

- Stocker à l'abri de la lumière.

- Stocker dans un endroit sec.

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

#### 6. Autres informations

#### 7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

##### 7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

**Nom commercial**

HYPOMEN	Marché: BE
Hyostar Granular PBL	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030076-0007 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

**Nom commercial**

HYPOMEN TABLETS	Marché: BE
Hyostar Tablets 20 PBL	Marché: BE
Hyostar Tablets 200 PBL	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030076-0008 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

### Nom commercial

HYPOMEN STICKS	Marché: BE
Hyostar Tablets Sticks PBL	Marché: BE
HYPOCAL STICK	Marché: BE
<b>Numéro de l'autorisation</b> (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) BE-0030076-0009 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			65
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	100

### Nom commercial

HYPOMEN WITH ANTI-SCALE	Marché: BE
Hyostar Granular Plus PBL	Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030076-0010 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			64,3
Calcium hypochlorite		Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99

**Nom commercial**

HYPOMEN TABLETS WITH ANTI-SCALE

Marché: BE

Hypostar Tablets 20 PLUS PBL

Marché: BE

Hypostar Tablets 200 PLUS PBL

Marché: BE

**Numéro de l'autorisation**

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -  
Autorisation nationale)

BE-0030076-0011 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Chlore actif libéré à partir d'hypochlorite de calcium		Substance active			64,3

---

Calcium hypochlorite	Substance non active	7778-54-3	231-908-7	99
----------------------	----------------------	-----------	-----------	----

---